



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le CRE de Laval encourage l'investissement dans les transports en commun au Québec, véritable opportunité économique et écologique

Laval, le 2 février 2016 – Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval renouvelle son appui en faveur de l'investissement dans les transports en commun au Québec suite à l'étude réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), parue ce jour-même.

Alors que le Québec a annoncé en novembre dernier sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 37,5% d'ici 2030 par rapport aux émissions de 1990, il est nécessaire de rappeler que le secteur du transport routier est un des seuls à afficher une augmentation de ses émissions de GES, contrairement aux secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel.

Selon le CRE de Laval, il est donc indispensable d'intensifier les efforts réalisés dans le domaine des transports en commun. Pour Guy Garand, Directeur du CRE de Laval, « les conséquences néfastes dues à l'aménagement de notre territoire et de notre consommation de pétrole (produit non renouvelable) sans cesse croissante se font déjà sentir et sont mesurables tant au niveau environnemental, social et économique. Leurs effets connus et appréhendés doivent dès maintenant orienter nos choix ainsi que nos comportements individuels et collectifs en matière d'environnement, de société et d'économie.

Il est donc primordial de privilégier des modèles d'aménagement du territoire et de favoriser le développement des transports collectifs qui nous aideront à réduire les GES, à diminuer notre consommation de pétrole et à nous enrichir individuellement et collectivement.

Il est donc de notre responsabilité, en tant que citoyen, collectivité et surtout comme décideur, d'agir avec diligence. Se fermer les yeux et fuir nos responsabilités ne sont certainement pas les meilleures solutions. S'adapter en respectant la capacité de support des écosystèmes est certainement une avenue plus garante de l'avenir. »

Le développement des transports collectifs représente à ce titre une opportunité à saisir pour d'une part, rencontrer les objectifs préalablement fixés par le gouvernement, d'autre part, permettre la création de dizaines de milliers d'emplois directs et indirects, diminuer notre dépendance au pétrole et permettre d'impacter positivement les finances publiques du Québec.

Renseignements :

Guy Garand, Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Laval
(450) 664-3503